

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATEPropos tenus à l'Assemblée nationale :
Réaction du président-directeur général de la SAQ

(Montréal, 26 avril 2006) – Le président directeur général de la SAQ, Sylvain Toutant, a réagi aux propos tenus aujourd'hui à l'Assemblée nationale concernant son témoignage d'hier en commission parlementaire et à la divulgation par l'Opposition officielle d'un élément isolé de la preuve documentaire dans ce dossier.

M. Toutant a rappelé que le courriel rendu public aujourd'hui ne constitue en rien un fait nouveau dans ce débat. Ce document a fait partie de la vérification réalisée par la firme KPMG en février. Il fait également partie de l'ensemble des documents faisant présentement l'objet d'une vérification particulière de la part du Vérificateur général du Québec.

Il en va de même de tous les documents et circonstances soulevées par les députés en commission parlementaire hier. M. Toutant a eu l'occasion de répondre à toutes les questions et de fournir toutes les explications pertinentes lors de son témoignage.

M. Toutant a rappelé, comme il l'a expliqué hier devant les députés, que la négociation de contributions avec des fournisseurs n'a jamais voulu dire de suggérer à ceux-ci de hausser leur prix coûtant en contrepartie de ces contributions. Au contraire, cette opération visait à bloquer au maximum les hausses de prix coûtant que chercheraient à obtenir les fournisseurs, selon toute probabilité, à la faveur de la modification du taux de change. Elle visait aussi à maintenir ou au besoin à rétablir les prix coûtants, dans tous les cas, au niveau du meilleur prix canadien. *« La négociation de contributions additionnelles vise, par exemple, à obtenir, en plus du meilleur prix coûtant, notre part du gâteau des budgets de marketing des fournisseurs, et on pourrait reprocher à bon droit à la SAQ de ne pas faire des efforts en ce sens alors que cela fait partie des pratiques usuelles dans le domaine »,* a expliqué M. Toutant.

Quant à la réaction négative anticipée dans ce courriel de la part des agents promotionnels, elle ne constituait pas un élément de surprise pour M. Toutant compte tenu de la résistance historique d'une partie de cette industrie à la négociation des prix coûtants par la SAQ.

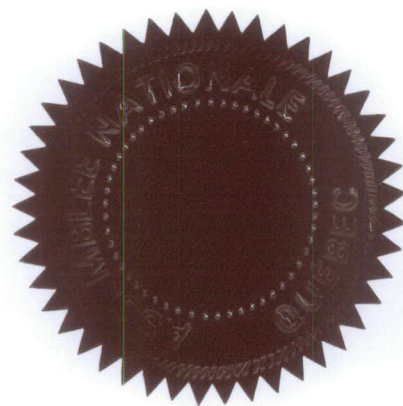
Le président-directeur général a finalement rappelé que les indemnités versées à deux vice-présidents en février dernier l'ont été selon les politiques de l'entreprise et que le Vérificateur général, dans le cadre de sa vérification, a tout le loisir d'obtenir les témoignages qu'il juge nécessaire, incluant ceux de ces deux vice-présidents.

Page 14

Rappelons que les consommateurs ont bénéficié de baisses de prix moyennes de l'ordre de 8%, soit la presque totalité de l'effet de la modification du taux de change sur le prix de détail, sur 98 % des produits visés par cette négociation.

-30-

Source : Linda Bouchard
Relations de presse, SAQ
(514) 254 6000 poste 5385



1 2 3